

À Damigny, le retour à l'école aura lieu jeudi

« **Mardi, c'était trop juste pour s'organiser.** » Pascal Devienne, maire de Damigny, a fait le choix, en accord avec la direction du groupe scolaire Jean-Monnet et l'association de parents d'élèves, d'effectuer la rentrée, jeudi 14 mai. Plusieurs réunions ont eu lieu, la dernière, jeudi 7 mai, pour passer en revue toutes les questions soulevées par cette reprise.

Garderie et cantine

Les écoliers des niveaux allant de la grande section de maternelle au CM2 vont être accueillis, en alternance deux fois deux jours. « **La directrice va constituer des groupes en fonction des fratries et des professions des parents.** » Selon une enquête menée auprès de ces derniers, sur les 160 enfants scolarisés dans la commune, une quarantaine seulement devrait revenir en classe.

« **La garderie, matin et soir, et la cantine vont fonctionner**, précise le maire. **Cependant, nous n'accueillerons que quinze enfants à la garderie, en priorité les enfants de soignants, d'enseignants et des personnels faisant fonctionner l'école.** » La cantine ne sera plus organisée en self, car il y a des risques de croisements d'enfants. Le service sera effectué à table.

Si des parents souhaitent finalement le retour à l'école de leur progéniture, il faut qu'ils contactent la directrice, au plus tard le jeudi de la semaine précédant la reprise. « **Nous ne sommes pas à l'étroit dans nos locaux**, rassure Pascal Devienne. **Des salles sont vides du fait de fermetures de classes, mais il faut des enseignants pour y accueillir des enfants.** »

Fabienne GÉRAULT.